



## Compte-rendu des Premières Rencontres de la Pompe à Chaleur

Le 8 juillet à l'INSA Lyon

Dans le cadre du Tour de France du Plan Bâtiment Grenelle

En présence de son Président Philippe Pelletier



Les Premières Rencontres de la Pompe à Chaleur, organisées par l'AFPAC, le CETIAT et UNICLIMA, ont fortement mobilisé, le 8 juillet dernier, à l'INSA Lyon. Dans un amphithéâtre comble, les acteurs majeurs de la filière, industriels, installateurs et syndicats, en présence de Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Grenelle, et des représentants des pouvoirs publics, ont brossé un état des lieux de la profession et envisagé son développement.

Après quelques années difficiles, la forte communauté d'intérêt entre les participants explique le succès de cette journée dont le fil rouge visait à poser les premières pierres d'**une réflexion pour installer durablement la PAC dans le paysage énergétique.**

Utiles pour faire un état des lieux de la filière avant d'envisager son avenir, ces premières rencontres ont constitué **un point d'étape face à la perspective des objectifs du Grenelle pour 2020.**

Un premier constat s'est imposé d'emblée : les acteurs de la filière sont prêts à collaborer pour assurer le développement d'**un marché dont la croissance ne reflète pas aujourd'hui son potentiel réel.** Au carrefour des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la Pompe à chaleur a tout pour s'affirmer sur le marché énergétique.

Alors qu'industriels et installateurs s'efforcent aujourd'hui de gérer les conséquences de l'effondrement du marché de 2009 et 2010, en préservant les emplois notamment, les regards se tournent aujourd'hui vers l'avenir, soutenu par la reprise de la construction individuelle et les objectifs du Grenelle de l'Environnement.

La volonté de donner les signes forts qui rassureront le marché est actée. Il faut maintenant **relever de nombreux défis : intégrer la RT 2012 d'abord, innover pour augmenter les performances des PAC et envisager les solutions d'avenir** qui rendront la filière compétitive et exportatrice.

## **Pas de perspective d'avenir sans qualité**

C'est l'un des consensus qui a émergé de ces premières rencontres : **l'avenir de la filière passe par la qualité des matériels et de leur mise en œuvre**. « Il me paraît indispensable de s'orienter sur le terrain difficile mais nécessaire de la garantie de l'efficacité », a souligné Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Grenelle.

Depuis 2007, la filière s'est engagée dans une démarche Qualité qui concerne aussi bien les machines [marque NF PAC (63 marques, 1.611 modèles), Eurovent (55 marques)] que les installateurs (Appellation QualiPAC). Pour rassurer le marché, valoriser le travail des industriels, convaincre les pouvoirs publics de la pertinence des aides publiques, faire face à la concurrence européenne et venir à bout des « éco délinquants », elle va devoir aller plus loin dans la certification de ses installateurs, de ses performances thermiques et acoustiques (dont les nouveaux seuils entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Pour la filière, le souhait des pouvoirs publics d'étudier progressivement une conditionnalité des aides liée au respect de critères de qualité est donc accueilli comme une bonne nouvelle.

### **Certification des produits**

La filière s'est déjà engagée dans un processus de certification qui tend à s'imposer dans les exigences pour le bâtiment neuf et qui sera, à terme, exigé pour l'attribution du crédit d'impôt. Les industriels et les organismes de certification s'adaptent aux évolutions des produits. Ainsi la marque NF PAC intégrera prochainement les PAC double service et certifiera les données pour la RT2012.

Valoriser la filière passera aussi par une meilleure instrumentation des performances. L'ADEME prévoit de diffuser ses résultats sur une dizaine de sites équipés de PAC à très haute température double service et en cours d'instrumentation d'ici la fin 2012.

### **Qualification des installateurs**

Là encore, la filière est déjà engagée dans cette voie. Selon les données Qualit'EnR, les demandes de certification sont en forte augmentation. 1244 entreprises ont été contrôlées en 2010 et 1800 demandes ont déjà été faites en 2011. Et les statistiques attestent une filière de bonne qualité puisque 98% des installations contrôlées sont jugées satisfaisantes. (Seulement 2% d'entre elles sont non conformes, dont 20% en raison de l'absence de disconnecteurs).

En matière de formation, la filière se structure et les demandes de certification des centres de formation augmentent aussi. 25 centres devraient être agréés d'ici à la fin de l'année, rejoints sous peu par les Centres de formation de 5 ou 6 industriels engagés dans la démarche EfiquaPAC.

### **La filière PAC demande à être jugée sur pièce**

Parce que la filière estime être sur la bonne voie et qu'elle souhaite être jugée par une tierce partie, **l'AFPAC a sollicité les pouvoirs publics pour mettre en place une vaste campagne d'instrumentation de PAC sur site**. Dans cette optique, la pré-instrumentation des machines fait partie des perspectives de développement des produits.

### Quid de la RT 2012 pour les PAC ?

La réglementation thermique pour les bâtiments neufs, qui s'appliquera dès la fin 2011 pour le tertiaire, n'intègre malheureusement pas un certain nombre de produits PAC, comme les PAC sol/sol et sol/eau, les PAC double service (chauffage et eau chaude sanitaire), les PAC multifonctions (ventilation + PAC pour le chauffage et/ou l'ECS), les PAC hybrides (PAC couplée à une chaudière gaz), les PAC à moteur gaz... Autant de systèmes qui sont sur le marché (et depuis longtemps pour certains, comme les PAC géothermiques sur le sol) et ne pourront être prescrits pour la construction de bâtiment respectant la RT2012. Il s'agit donc d'un frein important au développement du marché dans le neuf.

### Equipements hybrides et couplage des énergies : les clés du développement de la PAC

Au-delà de l'amélioration des performances tant thermiques qu'acoustiques, la R&D s'oriente sur plusieurs pistes : l'élargissement des domaines d'application, le couplage avec d'autres énergies et l'adaptation aux réseaux électriques intelligents.

En termes d'application, les solutions du futur viseront à couvrir les besoins de chauffage, d'ECS, de rafraîchissement et de ventilation de manière couplée. Elles seront différenciées selon le type de bâtiments (individuels ou collectifs, résidentiels ou tertiaires, neuf ou existants), afin de répondre à l'ensemble des besoins en énergie.

**L'avenir de la PAC passera également par le couplage avec d'autres énergies**, fossiles mais aussi EnR, comme le solaire thermique ou le photovoltaïque avec les systèmes tri-énergie.

Enfin, les PAC offriront la possibilité d'optimiser la consommation d'électricité avec leur couplage à des compteurs intelligents.

« Développer les solutions du futur de façon individuelle ne sera pas simple. Il faut se coordonner, mettre en commun notre savoir-faire au service de la filière, car c'est à cette condition que nous pourrons faire face à la concurrence européenne et donner une impulsion forte au développement de ce marché », déclare Frédéric Bruyère, Président du CETIAT.

C'est de cette volonté qu'est né **l'INPAC** (Institut National de la PAC). Il associe les industriels à travers le CETIAT, le CEA, le CSTB, le COSTIC, EDF, GDF Suez et Mines ParisTech dans le **1<sup>er</sup> réseau de recherche français dédié à la PAC**.

### La PAC au rendez-vous pour l'objectif français de 23% d'ENR en 2020

Tout concourt au développement de la PAC. Elle contribue aux objectifs de 20% de la Directive EnR, bénéficie d'un fort potentiel d'innovation et d'un prix de l'électricité moins élevé que celui de nos voisins allemands ou suédois.

Martine Leclercq, chargée de mission à la Direction Générale de l'Energie et du Climat au MEDDTL, a rappelé l'importance du rôle de la PAC dans le paquet énergie climat qui prévoit 23% d'énergie renouvelable dans la consommation, et les différentes formes de soutien qui lui sont allouées : crédit d'impôt développement durable, éco-Prêt à Taux Zéro, fonds chaleur, Certificats d'Economie d'Energie. A noter que pour ces derniers, la PAC air/eau est la 6<sup>e</sup> opération standardisée, la PAC air/air, la 9<sup>e</sup>.

Martine Leclercq a également rappelé l'objectif 2020 pour la PAC : 2 millions de logements équipés. L'objectif intermédiaire pour 2012 de 1200 KTEP est en bonne voie d'être atteint malgré un contexte morose avec 1300 KTEP chiffrés en 2010 (pour 750 KTEP en 2009). Toutefois, ce chiffre est à nuancer puisqu'il intègre en 2010 le tertiaire et l'industrie, ce qui n'était pas prévu initialement. Par ailleurs, il est calculé à partir de la production à climat réel. Un travail reste à faire pour l'harmonisation des méthodes de calcul de la production d'EnR à partir des PAC.

Au titre de la directive européenne EnR, l'Etat mettra à disposition d'ici le 31 décembre 2012 un système de qualification ou de certification pour les installateurs d'équipements de production d'énergie renouvelable intervenant sur le marché domestique. Ce système public, qui devrait reconnaître l'appellation actuelle QualiPAC, permettra d'exiger la qualification des installateurs dans l'attribution du Crédit d'impôt. Ce sera **l'équation gagnante pour le développement qualitatif du marché : certification des matériels + qualification des installateurs = aides publiques (crédit d'impôt, éco-PTZ).**

### Règlementation : « Faites simple et durable »

C'est l'appel qu'a lancé par Pierre-Louis François, Président d'UNICLIMA, aux représentants des pouvoirs publics présents. « Bien sûr, le PTZ et les crédits d'impôt ont des défauts, mais n'y touchez plus. L'industrie ne peut pas travailler si son cadre évolue en permanence à court terme », a-t-il déclaré. Alors que la baisse du marché est plus forte en France que chez ses voisins européens, malgré un prix de l'électricité moins cher, les industriels invoquent l'instabilité des réglementations et des aides publiques comme facteur aggravant de la crise économique. Ils estiment que la suppression du crédit d'impôt sur la PAC air/air en 2009 a semé le doute sur la technologie globale auprès du consommateur. **Les industriels comptent sur la stabilité et la clarté des réglementations pour soutenir le marché.**

### Philippe Pelletier : « Je vous propose un contrat de développement pour la PAC »

Tout en rappelant son rôle de trait d'union entre l'appareil d'Etat et les acteurs de la filière, le Président du Plan Bâtiment Grenelle a conclu ces Premières Rencontres de la Pompe à Chaleur. « Il faut trouver des solutions pour sortir de la situation actuelle car la pompe à chaleur n'atteint pas aujourd'hui son potentiel de développement. Je repars avec la conviction que **vosre filière, qui a été malmenée ces dernières années, a une réelle utilité économique et sociale, et que la lucidité de ses acteurs sera la clé d'une stratégie de reconquête du marché.**

Il me semble que le moment est venu de chercher à **construire un protocole d'accord de développement entre l'Etat et vosre filière.** Une collégialité qui s'inscrirait autour de la contractualisation des efforts en termes de formation, autour de la R&D et de la certification conditionnera le développement du secteur.

J'ai bien compris que la filière avait besoin d'un environnement apaisé pour aller de l'avant, et en particulier de permanence des règles. Ce besoin sera relayé dans la discussion que nous avons avec la DHUP et la DGEC concernant le maintien du couple éco prêt à taux et crédit d'impôt dans la loi de finances 2012. Vous devez pouvoir bénéficier de stabilité et être informés le plus rapidement possible de la mise en chantier de la RT 2020 afin de construire vos modèles de développement.

J'espère aussi que l'appareil d'Etat pourra vous aider par le biais d'une campagne d'information auprès des ménages, afin que les consommateurs comprennent que le temps où l'on vendait des PAC par téléphone est révolu et que les entreprises ont évacué le mauvais grain.

J'ai imaginé quelque chose qui me paraît être à notre portée. On se met au travail, on construit ça durant l'été et on essaie de faire en sorte que l'automne soit souriant. »

#### Pour plus d'informations :



Contact : Sandra Duranteau, Responsable Relations Presse  
Tél : 01 39 24 29 05, Email : [s.duranteau@factomedia.fr](mailto:s.duranteau@factomedia.fr)



Contact : Violaine Ohl-Gasteau  
Tél : 01 45 05 72 56, Email : [violaine.ohl@uniclima.fr](mailto:violaine.ohl@uniclima.fr)



Contact : Secrétariat  
Tél : 01 42 93 42 42, Email : [afpac.org@orange.fr](mailto:afpac.org@orange.fr)



Contact : Sandrine Léger, Responsable Communication  
Tél : 04 72 44 49 32, Email : [sandrine.leger@cetiat.fr](mailto:sandrine.leger@cetiat.fr)

Communiqué et visuels en ligne <http://www.factomediarp.com/> ou sur demande : [presse@factomedia.fr](mailto:presse@factomedia.fr)